



POINT DE DÉPART : CAMPING MUNICIPAL DE SÉRENT

(coordonnées GPS : 02° 30' 22" O / 47° 49' 53" N)

DISTANCE : 19 km (5h)



A VOIR EN CHEMIN

- 1 Moulin de Marsac (Moulin à eau)
- 2 Bois de Tromeur (propriété du manoir de Tromeur)
- 3 Moulin de Tromeur (Moulin à eau) et statue (la Salette)
- 4 Fontaine de Bréman
- 5 Manoir et chapelle de la Ville Gros (propriété privée datant du 17ème siècle)

RANDONNÉE ET ENVIRONNEMENT

- Respectons le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion
- Pensons à refermer les clôtures et barrières derrière nous
- Emportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux

SUIVEZ LE BALISAGE

Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



CONTACT

Communauté de Communes du Val d'Oust et de Lanvaux
02 97 75 01 02 - ccvol@ccvol.com - www.ccvol.com

Mairie de Sérent - 02 97 75 93 57 - www.serent.fr

Découvrez d'autres balades et randonnées sur le Pays de l'Oust à Brocéliande : www.oust-broceliande-vacances.com

